

FLORILEGE CENTRE DE RETENTION  
ADMINISTRATIVE LYON St EXUPERY

## TEMOIGNAGE

" De la vie ici, il n'y a pas grand-chose à en dire, sinon que je ne vois pas de différence avec la prison. Il y a des portes partout. Le CRA est divisé en blocs et j'habite dans le bloc 7. Chaque bloc a 16 chambres de 2 personnes. Je suis seul dans ma chambre. "

" On passe nos journées à ne rien faire et les policiers aussi... "

" Il n'y a rien à faire dans la journée. Je reste dans ma chambre, je dors pour oublier et je fais des cauchemars



Au CRA depuis 1 mois

TÉMOIGNAGE

J'AI ÉTÉ SCOLARISÉ JUSQU'À MES 21 ANS  
ET JE POSSÈDE UNE LICENCE EN  
COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

JE SUIS VENU EN FRANCE CAR EN  
ALGÉRIE LE TRAVAIL EST TRÈS MAL PAYÉ.  
QUANT À MON SÉJOUR AU CRA, C'EST  
UNE  
**TORTURE MORALE**



*Mr A*

Au CRA depuis 17 jours

## TEMOIGNAGE

"Aucun médecin ne m'a vu depuis mon arrivée. Une fois j'ai donné mon ordonnance aux policiers et ils m'ont ramené des médicaments. Mais je n'arrive pas à dormir. Je veux voir un médecin. J'ai demandé à voir un médecin mais je n'ai pas de réponse."

M.K

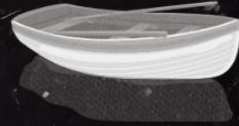
Au CRA depuis 12 jours

x x x

TÉMOIGNAGE

« La mort c'est mieux qu'ici ! »

"Je suis parti d'Algérie à 14 ans, sans passeport, sans carte d'identité, vers la Tunisie, avant de prendre un bateau pour l'Italie."



« Je n'ai pas de nationalité ! »

*Mr U*

Au CRA pour la 2ème fois

“

## TÉMOIGNAGE

" Il y a beaucoup de bagarres. Au début je suis resté 4 jours sans dormir et je passe mes journées entre ma chambre (on est 2) et la cour de promenade pour fumer (alors que je ne fumais pas avant mon arrivée). Je suis très inquiet pour mon avenir, je ne veux surtout pas retourner en Algérie. "



" Nos seules distractions, la télé, la table de ping-pong et la play-station. (pas de travail, pas d'équipement sportif, pas d'occupations, pas de livres, pas de musique, radio etc...). "

Mr A  
Au CRA depuis 1 mois

”



## TÉMOIGNAGE

"La nourriture est moyenne et insuffisante. On n'a pas le droit aux briquets ou aux allumettes donc il faut solliciter les policiers pour pouvoir fumer, ce qui est l'activité principale de la journée.

Je ne suis pas le seul, on est plusieurs à se plaindre de recevoir  $\frac{1}{3}$  de baguette au repas, à 25 ans, c'est insuffisant ! "

MR H  
AU CRA POUR LA TIÈRE FOIS

## TÉMOIGNAGE

Depuis que je suis en France, je suis partagé entre 50% de sentiments positifs : j'ai rencontré ma compagne avec qui je souhaite fonder une famille et j'ai pu travailler "au black" avec fiches de paie. Et 50% d'opinions négatives sur le stress de vivre sans papiers et mon interpellation.

MR A  
AU CRA DEPUIS 1 MOIS





---

## TEMOIGNAGE

*" Il y a un manque du respect vis-à-vis de la dignité humaine. On est privé de beaucoup de libertés sans raison, de manière beaucoup plus dure qu'en prison. En prison on se lève le matin pour aller travailler, c'est une source de motivation pour la journée. On a également la possibilité de voir ou d'appeler ses proches. Tout cela est inexistant au CRA."*



*Mr A  
Mars 2022*



## Témoignage

"Le CRA est vraiment pire que la prison au niveau des conditions de vie et de l'ennui. Dans l'ancien CRA c'était un véritable enfer : des rats, des blattes, et surtout beaucoup, beaucoup de violences. Beaucoup de monde mélangé et entassé, beaucoup de personnes addicts et en manque de stupéfiants, des "psychopathes", des personnes ayant commis des crimes et délits et d'autres non. Dans ce CRA, c'est un peu mieux, seulement 2 personnes par chambre. Mais je n'arrive pas à trouver une seconde pour penser à moi et me reposer.

MR.R, janvier 2022

# TEMOIGNAGE

DE MÊME, IL EST IMPOSSIBLE DE PARLER À UN  
PSYCHOLOGUE OU À UN PSYCHIATRE,  
CONTRAIREMENT À LA PRISON OÙ J'AI PU  
BÉNÉFICIER D'UN SUIVI RÉGULIER. CE MANQUE DE  
SUIVI PSYCHOLOGIQUE ET L'IMPOSSIBILITÉ DE ME  
CONFIER À QUICONQUE PÈSE ÉNORMÉMENT SUR  
MON MORAL. IL Y A SEULEMENT L'ADMINISTRATION  
DE « CACHETS ».



*Mr A*  
*Mars 2022*

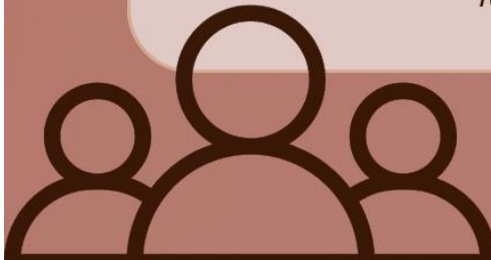
# Témoignage

"Les relations entre nous, entre les personnes retenues ne sont pas forcément amicales.

Chacun rumine ses soucis et avec la tête remplie de ses problèmes, personne n'a envie de discuter avec les autres. Pour beaucoup d'entre nous, c'est une telle épreuve qu'on en devient fou!"

---

*Mr E, Mars 2022*



## TEMOIGNAGE



Pour les musulmans, on n'a aucune garantie d'avoir de la nourriture hallal et donc on ne mange pas la viande.

Le ramadan est très difficile à faire car on doit diviser le repas du soir en deux pour en manger une partie le matin très tôt.

Mr M, Avril 2022



## TEMOIGNAGES

« Je suis fatigué, on mange mal. Je ne mange pas la viande car elle n'est pas hallal, je mange de la salade et un yaourt. Il y a peu de légumes, de céréales et de féculents.

Je tue le temps en regardant la télé, en marchant, et puis de nouveau, en regardant la télé et en marchant..."

MR H,  
DÉCEMBRE 2022

"La nourriture n'est pas assez abondante, pas de possibilité de « rab », même s'il reste des aliments non distribués."

"Il est interdit de consommer dans la chambre, ne serait-ce qu'un café. Les horaires de repas sont inadéquats."

MR E,  
MARS 2023



**"Dans le bloc 2, les violences sont telles que même « Forum réfugiés » ne veut plus trop s'y rendre."**

"On se sent impuissant face à la soudaine augmentation de personnes en provenance de milieux carcéraux, plus violents, parmi des migrants qui ne le sont pas."

"Je te l'ai déjà dit, il faut que tu arrêtes ces traitements qui te ralentissent. Tu as pu prendre ton petit déjeuner? "

"C'est difficile."



# LE JEU DE LA PATATE CHAUDE

Il est arrivé qu'un ex retenu commette un grave délit une fois dehors.

Depuis, on peut observer des "réticences" à la remise en liberté alors même que l'expulsion est impossible : la préfecture attend que ce soit au juge de le faire pour ne pas être éventuellement accusée de laxisme... et kifkif le juge ...

**Privation de liberté d'un étranger ? Où est le problème ?**





# UNE SOUFFRANCE SANS MOTS :



## *LE TEMPS DES CRA*

Les retenus du CRA ont souvent du mal à identifier la ou les raisons qui les ont conduits en ce lieu. Pas de délit vraiment identifiable (j'ai été arrêté, je n'ai pu fournir de papiers d'identité ou de preuve de droit au séjour), pas de jugement et donc pas de peine prononcée qui s'exprime par une durée.

La présentation devant le JLD apparaît très formelle, mais dépourvue de sens. On les informe qu'ils sont là pour être expulsés. La police aux frontières s'efforce d'obtenir un laissez-passer pour assurer leur voyage ; impossible de savoir quand la PAF l'obtiendra, ni même si elle peut l'obtenir. À quel consulat s'adresser ? cela même est parfois en question.

Pourtant, ils constatent tous les jours que tel ou tel a « disparu » ; avion ? libéré « dans la nature » ? Impossible de comprendre. Ils savent plus ou moins qu'ils sont là pour deux fois 45 jours au maximum.

Cette situation fait qu'il leur est impossible de se situer dans le temps, à la différence du temps d'incarcération, régi par la durée d'une peine, le désir d'en obtenir une « réduction », et tous les « protocoles » de l'administration pénitentiaire. Au CRA, le temps est dépourvu d'échéance, la durée n'a pas de sens, tout juste vont-ils d'un repas à l'autre, d'une cigarette à l'autre, d'un soir au matin. Mort de la chronologie. Impossible d'investir quelque plan que ce soit dans de telles conditions, parfois même les désirs s'éteignent. Partirai-je demain, vers quel pays, reverrai-je mon enfant, ma compagne ?

***Pour un esprit humain, c'est une forme de torture.***

*Marie-Gabrielle Guérard*

“

*L'expulsion fondement de l'État ?*

*“L'étranger {est} par définition expulsable, même si l'on s'accorde, comme cela peut arriver, pour ne pas l'expulser. Qu'il y ait expulsion ou non, l'expulsabilité de l'étranger est le signe par excellence de l'une des prérogatives essentielles de la souveraineté nationale : c'est aussi la marque de la pensée d'État, pour ne pas dire que c'est aussi la pensée d'État en elle-même : en effet il est dans la nature même de la souveraineté de la nation d'expulser qui bon lui semble parmi les résidents étrangers (au sens de la nationalité) comme il est dans la nature de l'étranger (nationalement parlant) d'être expulsable, peu importe alors qu'il soit expulsé ou non”*

SAYAD A. 1999

LA DOUBLE ABSENCE, SEUIL POINTS, P.508

# De la diversité des modes d'enfermement

**PRISON :**  
**VOUS Y ÊTES INCARCÉRÉ POUR VOUS AMENDER À CAUSE DE CE QUE VOUS AVEZ FAIT**

**ASILE PSYCHIATRIQUE :**  
**VOUS ÊTES INTERNÉ POUR VOUS SOIGNER ET VOUS METTRE À L'ABRI**

**BASTILLE :**  
**VOUS ÊTES EMBASTILLÉ PARCE QUE VOTRE PRÉSENCE DANS LA SOCIÉTÉ DÉPLAIT AU PRINCE**

**CRA :**  
**VOUS ÊTES RETENU POUR CE QUE VOUS ÊTES AFIN DE NE PLUS PARAÎTRE AUX YEUX DU POUVOIR**

**Le CRA est le symbole de l'arbitraire le plus exemplaire de ce que nous appelons la double peine pour les détenu.e.s . Non content de purger leur peines, ils sont emmené.e.s par la police de l'air et des frontières et placé.e.s dans un CRA.**

**Eux, elles et tous les autres qui sont simplement arrêté.e.s dans la rue, voir à leur domicile, n'ayant fait pour tout crime de ne pas avoir obtenu un titre de séjour ou l'asile, sont emmenés sans avoir pu prendre leurs affaires, prévenu.e.s leur employeur, embrassé leur famille ...**

**Privé.e.s souvent de soins les plus élémentaires, de téléphone, de visite : ils attendent que leur sort soit décidé, parfois pendant 90 jours.**

**Ces femmes, ces hommes pour beaucoup d'entre eux, en France depuis de nombreuses années, sont renvoyé.e.s dans des pays soit qu'ils ne connaissent pas, soit dans lesquels ils sont en danger.**

**Il faut aller dans les CRA pour mesurer la situation inextricable et inacceptable dans laquelle le gouvernement les laisse, situation indigne d'un pays qui se dit démocratique.**

**Marion, bénévole Cimade**

• • • • • En guise de Règlement

"Aucune activité n'est prévue.

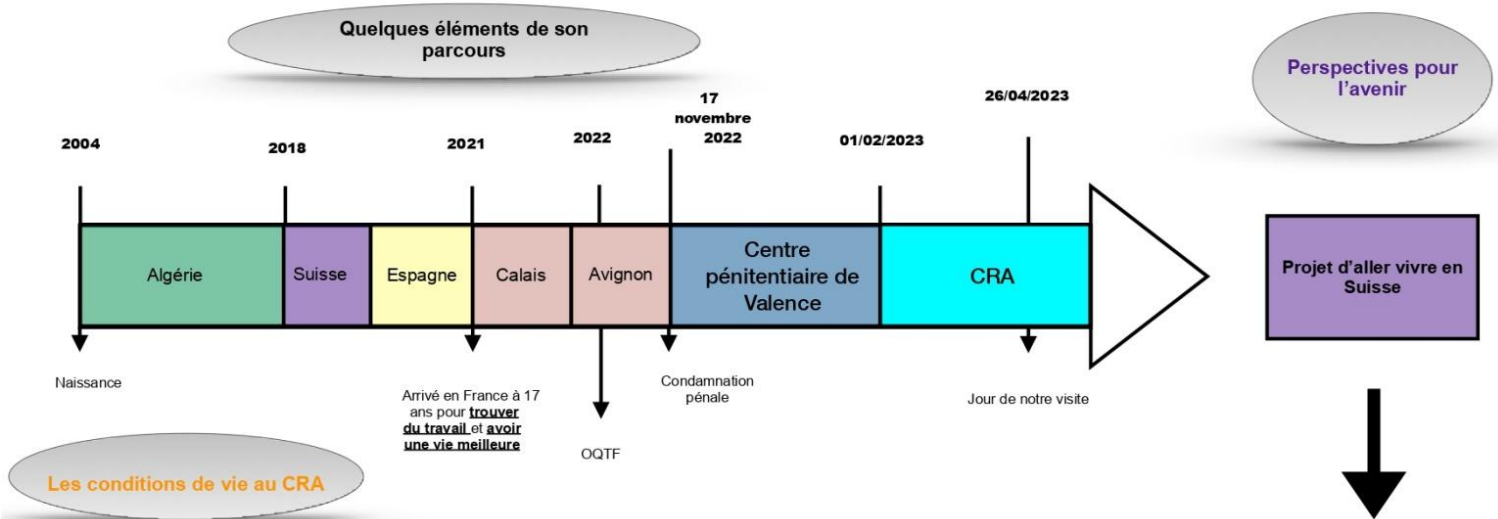
Le respect des coutumes religieuses d'ordre alimentaire n'est pas programmé.

Les briquets ou allumettes sont interdits.  
Les fumeurs doivent s'adresser aux policiers pour obtenir du feu.

Les visiteurs extérieurs doivent venir seuls et le temps de visite est limité à 30 minutes.

L'accès au CRA par les transports en commun est difficile "





**Les conditions de vie au CRA**

« Le CRA c'est une torture morale. Je vais ressortir fou de cette endroit ».

« Il n'y a pas de médecin, pas de traitements. En plus, moi je suis diabétique et j'ai aucun soin, je souffre seul ».

« Il y a beaucoup de cris, tout le temps ».

« Le plus dur, c'est le stress de ne pas savoir. Il n'y a rien à faire, on attend dans l'angoisse et c'est tout ».

« La journée je dors, je ne vie pas, j'attends que le temps passe ».

« Je suis fatigué, j'en peux plus, je veux juste sortir de là ».

« C'est très dure ici, la prison c'est mieux. S'il le faut en prison je pourrais y vivre pendant 10 ans, ici je ne tiendrais pas 3 mois, j'ai déjà fait plusieurs tentatives de suicide ».

- **L'administration :** Veut l'expulser en Italie.
  - **Monsieur X:**
    - Il refuse d'aller en l'Italie car la bas il n'a rien.
    - Il a pour projet de quitter la France pour aller en Suisse. La bas, il a obtenu l'asile, il a sa compagne, il a un logement, et il voudrait travailler dans le bâtiment.
- Donc il attend que les 90 jours passent pour partir en Suisse.